

Le Télégramme

21/06/2024

Créhen : une année zen pour l'association de Tai-chi



De gauche à droite : Micheline Rinker, Jean-Pierre George et Michel Doufer.

L'association de Tai-Chi de Créhen, Yin Yang, a tenu son assemblée générale ce mardi 18 juin au chalet. Jean-Pierre George, président, a présenté un bilan positif à tout point de vue, cette année. Avec ses 45 membres, l'association enregistre une augmentation annuelle constante de ses effectifs. Le bilan financier largement positif, grâce aux faibles dépenses, a été voté à l'unanimité par les 20 membres présents.

Suite au départ de Micheline Rinker, trésorière depuis trois ans, Catherine Doufer, seule candidate, a été élue à l'unanimité pour prendre sa succession. Le président a également lancé un appel pour former de nouveaux instructeurs, afin de pérenniser la continuité de l'association.

Des séances tout l'été

L'organisation des séances est reconduite pour la rentrée prochaine, à savoir les lundis et mardis, de 18h30 à 20h00, et le mercredi, de 10h00 à 11h30 et le jeudi de 10h00 à 11h00. Le tarif de la cotisation reste inchangé. Les séances du lundi et mardi sont maintenues pendant tout l'été à l'étang de Créhen.